**Country: Benin**

**Initiation Plan**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Intitulé du Projet** | **:** | Projet Jeunes Entrepreneurs – Fondation Tony Elumelu |
| **Effet contribuant (PNUAD)** | **:** | D’ici à 2023, la population du Bénin, en particulier ses éléments les plus vulnérables, est plus résiliente et jouit d’une meilleure qualité de vie grâce à l’accès à un travail décent, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et aux énergies propres et grâce à la gestion durable des ressources naturelles, des effets négatifs des changements climatiques, des crises et des catastrophes. |
| **Produit 1.1** | **:** | Les groupes marginalisés, notamment les jeunes et les femmes en situation de sous-emploi, se voient fournir les moyens d’accéder aux avoirs financiers, d’occuper des emplois durables et de développer leur esprit d’entreprise. |
| **Initiation Plan Date de début/Date de fin** | **:** | 15 novembre 2021 – 31 Décembre 2021 |
| **Implementing Partner** | **:** | UNDP |

|  |
| --- |
| **Brève description**Les Jeunes et Femmes entrepreneurs du Bénin sont confrontés à de multiples défis notamment l’identification des opportunités d’entreprises, l’introduction des innovations, le développement de nouvelles technologies et la mise en place du premier financement comme leviers à d’autres ressources plus importantes. Ces défis sont rendus complexes par la crise du COVID-19 dont les conséquences amenuisent l’espoir d’entreprendre au sein des jeunes et compromettent les chances de succès de leurs entreprises.Le présent Projet a aussi pour objectif d’améliorer durablement le revenu des jeunes et femmes entrepreneurs dans le contexte de COVID. Il est porté par le Bureau Pays PNUD du Bénin et mis en œuvre en collaboration avec l’ADSC, une structure spécialisée dans l’innovation et l’accompagnement entrepreneurial au Bénin. Cette dernière bénéficie des ressources du PNUD sous forme de fonds de relèvement du défi de l’innovation par l‘entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Le Projet capitalise également sur le potentiel d’expériences du partenariat entre l’Agence et la Fondation Tony Elumelu comme un instrument d’appui au développement des projets innovants dans les secteurs stratégiques et à fort impact socio-économique tels que : tourisme durable, écotechnologies, agrobusiness, transition énergétique, robotique et intelligence artificielle, pharmacopée, contenus multimédias et transformation des industries culturelles et créatives.Sur la base des 3 000 jeunes béninois sélectionnés à l'entrepreneuriat, le Projet entend apporter un financement initial de 5,000$ à 189 entrepreneurs afin de leur donner la possibilité de relever le défi de l’innovation dans le contexte de COVID à travers la mise en place d’entreprises fortes. |

|  |  |
| --- | --- |
| Période de mise en œuvre : 15 novembre 2021 – 31 décembre 2021Numéro Atlas du Projet : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Atlas Output ID : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Marqueur Genre : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | Total ressources nécessaires : $1,000,000Total ressources allouées : * Regular $1,000,000
* Autre :
	+ TEF
	+ Donateur
	+ Gouvernement \_\_\_\_\_\_\_\_\_

Budget non financé : \_\_\_\_\_\_\_\_\_Contributions en nature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_ |

**Approuvé par PNUD :**

# objectifs et résultats attendus

**Contexte**

Le PNUD a établi un partenariat solide avec le Gouvernement du Bénin et en particulier avec le ministère de l’Économie Numérique et de la Ville de Sèmè (ADSC) sur l'innovation, l'entrepreneuriat numérique et l'emploi des jeunes. Il s'agit également d'un domaine prioritaire pour le programme d'action du gouvernement actuel et à venir. C'est l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement investit beaucoup dans le renforcement de Sèmè City, la Cité internationale de la connaissance et de l'innovation, qui regroupe des établissements d'enseignement supérieur, des institutions de formation professionnelle, des centres de recherche, des incubateurs, ainsi que des espaces d'innovation ouverte. La mission de Sèmè City est simple mais ambitieuse : mettre la connaissance, l'innovation et l'esprit d'entreprise au service d'un développement inclusif et durable. Sèmè City ainsi que le PNUD ont établi un partenariat étroit avec la Fondation Tony Elumelu (TEF) qui est la plus grande organisation philanthropique soutenant l'entrepreneuriat en Afrique. Par le biais du programme d'entrepreneuriat de la Fondation Tony Elumelu, la Fondation vise à financer 10 000 entrepreneurs africains d'ici 2025 et a déjà financé près de 9 038 entrepreneurs.

L'un des principaux piliers stratégiques de Sèmè City, que le PNUD soutient également et auquel il contribue conjointement, est le renforcement de l'écosystème des entrepreneurs et des capacités entrepreneuriales. En 2019, Sèmè City, avec le soutien du PNUD, s'est associée à TEF pour permettre à davantage de talents béninois de participer et de bénéficier de ce programme panafricain compétitif. Grâce à ce soutien supplémentaire, le nombre total de lauréats béninois est passé de 32 en 2018 à 156 avec 35% de projets dirigés par des femmes dans divers secteurs. Les entrepreneurs sélectionnés ont chacun reçu un financement de démarrage de 5 000 dollars à investir dans le développement de leur entreprise. Quatre institutions ont financé la cohorte des lauréats béninois : la Fondation Tony Elumelu (56), Sèmè City (50), le PNUD (47) et la Banque africaine de développement (6). En outre, le PNUD a fourni des ressources pour permettre aux entrepreneurs béninois de participer au Forum TEF à Abuja. Cette collaboration sans précédent entre la Fondation, Sèmè City et le PNUD s'est avérée être un cadre très efficace pour développer et autonomiser les jeunes en République du Bénin et contribuer à l'emploi des jeunes et à la création de richesses.

En réponse à la crise résultant de la pandémie de coronavirus, la Fondation a pris la difficile décision de reporter la 6ème édition de son Programme d'Entrepreneuriat et le Forum TEF à 2021. Pendant cette période difficile, la Fondation s'est concentrée sur la fourniture de formations gratuites tout en travaillant avec les décideurs politiques, les gouvernements et les institutions de financement du développement afin de catalyser un soutien supplémentaire pour les entrepreneurs africains dans l'ère post-coronavirus.

C'est donc avec cet objectif en tête qu'en 2021, le PNUD et l'ADSC ont renforcé leur partenariat pour promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes à travers le programme TEF. Avec le soutien du PNUD, la ville de Sèmè a organisé un roadshow national dans 11 villes du pays et a fourni aux candidats un accès en ligne et des sessions de formation. Ceci a permis non seulement de maximiser la portée et la diversité du programme, mais également de donner à tous les entrepreneurs béninois de tout le pays l'opportunité de participer.

**Objectifs du Projet (PIP)**

La stratégie de mise en œuvre du Projet est celle déployée par l’ADSC pour rendre opérationnel l’accompagnement des entrepreneurs. Elle vise à accompagner l’écosystème d’innovation (étudiants, chercheurs, entrepreneurs) à inventer leurs métiers, à créer des solutions innovantes, à déployer des entreprises de croissance, à bâtir les villes de demain, voici un challenge stimulant ! Challenge pour lequel l’ADSC recherche des partenaires chevronnés et qualifiés, désireux de l’accompagner dans la réalisation de cette mission.

L’ADSC s’engage dans une collaboration unique avec chaque partenaire. Le but est de trouver ensemble un accord « gagnant / gagnant » permettant de faire prospérer l’écosystème. L’État Béninois s’engage à apporter aux partenaires de Sèmè City toutes les incitations à l’investissement en relation avec sa stratégie de développement d’une dynamique économie du savoir. Tandis que l’ADSC met tout en œuvre pour créer un cadre favorable et attractif pour ses partenaires opérateurs.

L’accompagnement de l’ADSC comprend :

* Accompagnement dans le montage d’un modèle d’affaires soutenable et adapté à l’environnement béninois
* Prestations de services créatifs (logos et identité visuelle, brochures, site interne, etc.)
* Services sur le campus (internet haut débit, data center, restauration, gardiennage 24h/24h, nettoyage et ramassage des ordures, parkings, etc.)
* Guichet unique pour faciliter et accélérer les démarches administratives
* Régime fiscal et douanier attractif applicable dès l’installation dans la Cité, comprenant des exonérations partielles ou totales sur divers impôts et taxes, ainsi que des avantages fiscaux liés à l’investissement dans certaines activités axées sur la recherche, la formation ou l’entrepreneuriat.
* Expertises de pointe et main d’œuvre qualifiée fournies par les institutions académiques installées à Sèmè City
* Assistance technique et accompagnement des projets d’innovation
* Mise en relation de partenaires
* Commercialisation et valorisation des innovations
* Accès à un réseau grandissant de startups innovantes et de communautés créatives
* Accès à des espaces et zones d’expérimentation et de prototypage
* Organisation d’évènements, concours de pitchs, ateliers d’innovation, hackathons, etc.

Le PIP démarrera le 1er octobre 2021 pour une durée de 3 mois. Les résultats et les activités qui suivent sont envisagés pour être mis en œuvre dans le cadre du PIP. Les activités comprennent également un processus de gestion et de capitalisation des activités, de tirer les leçons du partenariat ADSC - PNUD-TEF passé.

**Résultats et activités**

*Résultat 1* : Le partenariat entre la Fondation Tony Elumelu, l'ADSC et le PNUD est renforcé sur la base d'activités efficaces de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes. (CE RÉSULTAT EST DÉJÀ ENTIÈREMENT FINANCÉ PAR LE PNUD ET AUCUNE RESSOURCE N'EST REQUISE)

Ce résultat comprend les activités suivantes :

* Promouvoir et accompagner les jeunes à postuler pour le concours annuel de la Fondation Tony Elumelu - au moins 3000 candidatures béninoises sont sélectionnées pour la première phase du concours.
* Mettre en place des programmes de coaching pour les candidats sélectionnés pour la 2ème phase de la compétition - au moins 1000 candidats sélectionnés pour la phase Pitch
* Au moins 200 lauréats béninois sélectionnés par TEF. (Cet objectif devrait être dépassé puisque nous en attendons environ 350).

*Résultat 2* : Au moins 200 entrepreneurs reçoivent un soutien financier pour lancer ou développer leur entreprise.

Ce résultat comprend les activités suivantes :

* Mettre en place des ressources pour subventionner les projets sélectionnés (PNUD - 200 ; ADSC - 50 ; TEF - 100)

# Modalités de Gestion

**Ressources pour conduire les activités et partenariat**

Les ressources qui permettent la mise en œuvre des activités sont fournies par le PNUD. Ce dernier s’appuie sur l’expérience du partenariat entre l’ADSC et le TEF pour mettre en place le financement initial nécessaire au lancement des entreprises des jeunes et des femmes. Le déploiement de ce financement pour atteindre des résultats de performance des entreprises demande l’implication de plusieurs autres partenaires avec lesquels l’ADSC collaborent déjà.

**Mise en œuvre du Projet**

Le PNUD et l'ADSC ont un protocole d'accord qui sera utilisé dans la mise en œuvre de ce projet. L'ADSC utilise les ressources pour financer les activités de promotion et de coaching ainsi que la subvention de 5.000 à chaque entrepreneur sélectionné. Les ressources seront mises en œuvre en utilisant les règles et règlements du PNUD et le suivi se fera par le biais de rapports et de vérification de documents et sur le terrain.

Le projet sera mis en œuvre selon la modalité de mise en œuvre directe (MED) du PNUD, conformément à l’accord-cadre sur l’appui  [*aux activités préliminaires et préparatoires*](https://context.reverso.net/traduction/francais-anglais/pr%C3%A9paration%2Bpr%C3%A9alable%2Bet%2Bl%27appui%2Baux%2Bactivit%C3%A9s%2Bpr%C3%A9paratoires)conclu entre le PNUD et le GCF.

**Risques et hypothèses**

Dans le contexte actuel de COVID, la faible maitrise des nouvelles technologies de communication pourrait affecter la dynamique de l’entreprise et créer la difficulté de saisie des meilleures opportunités de production et de commercialisation ;

La période de mise en place des ressources n’est pas favorable à l’investissement dans la production de certains secteurs tels que la production végétale et comporte le risque d’une thésaurisation du financement initial.

**Coordination du Projet**

Un/Une Coordonnateur (trice) sera recruté-e par l’ADSC en qualité de gestionnaire de projet et dirigera le projet au quotidien pour le compte du PNUD dans le respect des contraintes définies par le comité technique du projet. Il/Elle sera basée à l’ADSC. Sa fonction prendra fin en décembre lorsque le rapport de clôture du projet et les autres documents requis auront été élaborés et soumis au PNUD. Il/Elle est responsable de la gestion quotidienne et de la prise de décision relative au projet. Sa responsabilité première est de veiller à ce que le projet produise les résultats spécifiés dans le document de projet, conformément au standard de qualité requis et dans les contraintes de temps et de coûts spécifiés. Il sera assisté par un assistant administratif et financier pour les aspects opérationnels du projet. En outre, un spécialiste du graphisme assistera le Coordonnateur pour les aspects de communication.

# Suivi

Conformément aux politiques et procédures de programmation du PNUD, le projet fera l’objet d’un suivi selon les plans de suivi et d'évaluation ci-dessous :

**Plan de suivi**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Activité de suivi** | **Objet** | **Fréquence** | **Action prévue** |
| **Suivre les progrès vers les résultats**  | Recueillir et analyser les données sur les progrès par rapport aux indicateurs de résultats du RRF afin de déterminer les progrès du projet vers l’obtention des produits convenus. | Mensuelle  | Intervention du PNUD en cas de progrès plus lents que prévus. |
| **Suivre et gérer les risques** | Identifier les risques spécifiques susceptibles de menacer l’atteinte des résultats prévus. Identifier et suivre les mesures de gestion des risques au moyen d’un registre des risques. Ceci comprend les mesures et les plans de suivi qui ont pu être requis selon les normes sociales et environnementales du PNUD. Des audits seront réalisés conformément à la politique d’audit du PNUD pour gérer les risques financiers. | Mensuelle | ADSC identifie les risques et prend des mesures de gestion de ces risques. Elle veille à la tenue et à l’actualisation du registre des risques pour assurer le suivi des risques repérés et des mesures prises. |
| **Rapport du projet** | Il sera présenté au comité de pilotage du projet et aux parties prenantes clés un rapport d’avancement qui comprendra les données sur les résultats obtenus au regard des cibles  | A la fin du projet (rapport final) |  |

# plan de travail

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **PRODUITS ESCOMPTÉS** | **ACTIVITÉS PRÉVUES** | **Budget prévu par année** | **PARTIE RESPONSABLE** | **BUDGET PRÉVU** |
| T1 | T2 | T3 | T4 | Source de financement | Poste budgétaire  | Montant |
| *Résultat 1 : Le partenariat entre la Fondation Tony Elumelu, l'ADSC et le PNUD est renforcé sur la base d'activités concrètes visant à promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes.**Résultat total 1 (déjà financé par le PNUD Bénin Co)* | * 1. Promouvoir et accompagner les jeunes à postuler pour le concours annuel de la Fondation Tony Elumelu

*Objectif : Au moins 3000 candidatures béninoises sont sélectionnées pour la première phase du concours* |  |  |  |  | ADSC | PNUD  |  | 9,000 |
| * 1. Mettre en place des programmes de coaching pour les candidats sélectionnés pour la 2ème phase de la compétition

*Objectif 1: Au moins 1000 candidats sélectionnés pour la phase Pitch**Objectif 2 : Au moins 200 lauréats béninois sélectionnés par TEF.*  |  |  |  |  | ADSC | PNUD |  | 31,590 |
| **Total partiel pour le produit 1** | 40,590 |
| Résultat 2 : Au moins 350 entrepreneurs reçoivent un soutien financier pour lancer ou développer leur entreprise.  | * 1. Activité - Mettre en place des ressources pour appuyer le relèvement du défi de l’innovation pour les projets sélectionnés (PNUD - 200)

Objectif : 189 jeunes béninois sélectionnés par TEF sont subventionnés et reçoivent 5,000$ chacun du PNUD |  |  |  |  | ADSC | PNUD |  | 945,000 |
| * 1. Recruter 3 personnes pour assurer la gestion et le suivi des ressources sur 2 mois (Nov. et Déc 2021)
 |  |  |  |  |  |  |  | 10,080 |
| * 1. Organiser l’évènement de remise des chèques aux jeunes béninois retenus par TEF
 |  |  |  |  |  |  |  | 44,920 |
| **Total partiel pour le produit 2** | **1,000,000** |
| **TOTAL** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |